

NUISANCES SONORES

Rappel des dispositions de l'arrêté n° 2012-0244 du 1er mars 2012 relatif aux activités agricoles

Les appareils utilisés pour effaroucher les populations excédentaires d'oiseaux déprédateurs, essentiellement pigeons, ramiers, choucas, étourneaux, ... doivent être arrêtés entre 20 heures et 7 heures. Ces appareils ne pourront se déclencher qu'à raison de quatre détonations par heure. En outre des distances, par rapport aux habitations des tiers et des zones sensibles, de 200 mètres pour les appareils les plus performants et de 250 mètres pour les plus anciens doivent être respectées. Quels que soient les dispositifs utilisés, ces derniers ne devront pas être dirigés vers les habitations des tiers les plus proches. Une distance de 50 mètres des voies ouvertes au public devra être respectée. Par ailleurs une distance de 100 mètres entre deux effaroucheurs est imposée. Leur fonctionnement est autorisé durant les périodes pendant lesquelles les dégâts pour les cultures ou les denrées stockées sont à craindre.

AINES RURAUX

Les sorties à la journée ont été très appréciées. La première à la Vallée des Saints à Carnoët (22), suivi d'un excellent repas servi au restaurant Yannick LARVOR à Plourach. Au retour, une autre visite à Kereleun à la feuillée, un moulin privé entièrement restauré par les propriétaires actuels.

La 2ème sortie : visite du Haras National d'Hennebont, son patrimoine, ses activités, son évolution et la sélection des meilleurs étalons pour la reproduction ; de la voiture hippomobile de 1857 date de la création du Haras.

Repas à Baud au rendez-vous des pêcheurs.

Puis le village de Poul Fétan en Quistinic, village du XVII^{ème} siècle reconstitué à l'identique et animé.



27 personnes ont participé au voyage en Auvergne. Les participants étaient hébergés en super Besse. Ils ont visité Besse et ses remparts, le beffroi, le Château de Villeneuve Lembron, abbatale d'Issoire, la fabrique d'Avèze (liqueur à base de gentiane), le Château d'Auzère habité par la même baronnie depuis le XV^{ème} siècle, avec déjeuner dans la salle à manger de Monsieur le Baron. Visite en petit train à Lemptegy au cœur du volcan à ciel ouvert, l'église de St Nectaire, visite des fontaines pétifiantes, le barrage de Bort les Orques, une coutellerie artisanale, les gorges de Courgoul, découverte de la flore sauvage, la ville de Riom et retour par Clermont Ferrand, visite d'une ferme et dégustation de St Nectaire, fabrication du miel, le tour du mont Dore et de la Bourboule, le musée de la Toinette la vie d'une famille du siècle passé.

Les dates à venir : le 10 septembre, le jeu « le savez-vous » - le 17 septembre : journée de l'amitié.

UN MOIS, UN GESTE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU.

Ne Jetez plus vos vieux vêtements dans votre conteneur à ordures ménagères! Tous les textiles, chaussures et accessoires (ceintures, sacs ...) peuvent être réutilisés ou recyclés qu'ils soient en bon état ou inutilisables. Vous pouvez les déposer en sacs fermés dans les conteneurs blancs Le Relais.

ABI 29 est l'association chargée de la collecte et du traitement des textiles. L'objectif de l'association est l'emploi de personnes en situation difficile ou de précarité. Les textiles inutilisés apportés par des particuliers sont triés et vendus à prix modique. Les textiles inutilisables sont recyclés : effilochage, isolation phonique et thermique, ou réutilisés en chiffons d'essuyage.

Pour déposer vos vêtements plusieurs points existent sur le territoire.

Des conteneurs de tri « Le Relais » sont disposés sur les communes de Landivisiau (Super U), Plouzévédé (Ecomarché), Guiclan (Place de la Mairie), Lampaul Guitiliau (Rue du Stade), Bodilis (Rue des Capucines), Commana (Rue de Landivisiau), Plouneventer (Rue de la Mairie), Plouvorn (Place du 18 Juin), Saint Vougay (à côté de la salle communale).

Des conteneurs de tri « Le Relais » sont aussi disposés sur les déchèteries de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau Bodilis, Plougourvest et Sizun.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadrice de tri au 02 98 68 42 41 ou c.berthou@pays-de-landivisiau.com



PLOUVORN INFOS

JUILLET / AOUT 2013 - N° 265

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni lundi 1er juillet dernier sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean Claude Marc. Le procès-verbal de la réunion du lundi 27 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

Recensement 2014 : Un recensement de la population de Plouvorn sera organisé avec l'I.N.S.E.E du 16 janvier au 15 février 2014. **Plan Local d'urbanisme** : Les élus ont défini les objectifs et modalités de la concertation de la révision du Plan Local d'Urbanisme. La délibération correspondante est affichée en Mairie, sur le site internet et dans la presse. Le cabinet choisi pour assister la Mairie est Géolitt du Relecq-Kerhuon pour un montant de 4 920 € H.T. **Finances** : Les services du Conseil Général sont sollicités pour participer financièrement aux travaux d'aménagement dans le bourg rue d'Argoat et route de Morlaix. **Voirie rurale** : Les élus décident de compléter les travaux pour cette année par le secteur de « Kerezoen » au « Rusquec » pour 22 080 € H.T. **Lotissement Impasse du Général de Gaulle (emplacement ancienne Poste)** : L'entreprise Eurovia est retenue pour effectuer les travaux de « terrassement-empierrement-revêtements » pour 29 513,50 € H.T, l'entreprise Eiffage pour le lot « réseaux eaux pluviales-eaux usées-eau potable-tranchée gaz » pour 27 356,50 € H.T et l'entreprise Gogé pour les travaux de « maçonnerie-murets techniques » à 2 028 € H.T. Compte-tenu des dépenses comptabilisées, le prix de vente retenu est de : 45 € T.T.C. Il comprend l'accès aux réseaux d'eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, Télécom, gaz de ville. **Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques** : 671 €/élèves seront versés par la commune de Plouvorn pour les 9 élèves scolarisés en écoles publiques sur Landivisiau, St-Vougay et Plouénan. **Rapport exploitation eau et assainissement - En eau**, le nombre d'abonnés est de 1291 soit -0,31% par rapport à 2011, le nombre de m³ consommé est de 131 416 m³, en baisse de 1,44 % par rapport à 2011. Le rendement de réseau est bon : il s'élève à 87,9 % pour 88,7 % en 2011. Au total un abonné domestique consommant 120 m³ paiera 260,32 €, soit 2,17 €/m³. **En assainissement**, le réseau de collecte des eaux usées provient de 820 branchements pour un réseau long de 18 km. 60.969 m³ ont été facturés, soit 3 % de plus qu'en 2011. Au total un abonné domestique consommant 120 m³ paiera 217,56 €, soit 1,81 €/m³. La station d'épuration est en bon état de fonctionnement avec des analyses conformes aux prescriptions administratives. **Rapport exploitation gaz naturel** : La concession est contractualisée avec GRDF jusqu'en 2028, moyennant une redevance annuelle qui s'élève pour 2013 à 1 601 €. GRDF se charge de l'exploitation et de l'acheminement du gaz naturel. 237 clients sont répertoriés dont 7 nouvelles mises en service sur l'année 2013. Les canalisations sont longues de 12,25 km, principalement en polyéthylène. **Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (C.C.P.L)** : Les élus acceptent le transfert de la compétence « réseaux de communications électroniques » à la C.C.P.L. **Compte-rendu des commissions - Environnement et Espace Rural** : Les travaux de décapage sont en cours suivis des travaux de reprise de la chaussée dans des secteurs ciblés de la commune. Une nouvelle tondeuse et un épandeur d'engrais ont été livrés à l'Atelier des Services Techniques. **Vie Associative, Culturelle et Bâtiment de Sports et de Loisirs** : Les travaux sur la salle des sports se poursuivent avec le changement du bardage des pignons, la peinture intérieure et extérieure des murs à venir et la pose de panneaux indiquant les entrées. Une porte sera installée avant la rentrée sportive pour un accès extérieur au club-house. Une nouvelle structure en bois est installée au skate parc, au-dessus du plan d'eau. **Affaires Sociales, affaires scolaires** : Une remise des diplômes a lieu mardi 2 juillet pour les nouveaux formés au secourisme. **Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs** : Les travaux de reprise des entrées de bourg sont en cours. Les plantations seront étudiées prochainement avec l'entreprise Dirou de Plouénan. **Pendant la durée des travaux, tous les commerces resteront accessibles. Questions diverses** : Une exposition des réalisations des membres de l'Atelier des travaux Manuels dirigé par l'animateur Christophe COAT est en place durant tout l'été dans le hall d'accueil et la salle de Conseil de la Mairie, ouverte au public.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée en Mairie au lundi 26 août 2013.

ETAT CIVIL NAISSANCES

Liam LE GOUAREGUER, 7 rue des pommiers.

Melvin COCHARD MICHEL, 4 rue des Camélias.

Théo CRASSO MAVOULOQUE, 15 rue Messinou.

Margaux CADIOU, Quilliguien.

Alan TEXIER, Quillien Vraz.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Mickaël BOUCHER, Marin d'Etat, et Floriane GUILLEM, Menuisier plasturgiste, domiciliés 2 impasse des Rouges Gorges.

Erwann ABGRALL, ingénieur, domicilié 5 les hameaux de Langolvas à Plouigneau et OMNES Christelle, Médecin généraliste, domiciliée 5 impasse de Kéranroux à Plouvorn et domiciliée 5 hameau de Langolvas à Plouigneau.

CORDIER Olivier, Ingénieur, domicilié 111 rue Aristide Briand à Levallois-Perret et BRANELLEC Nadine, désigner, domiciliée à Kerannou à Plouvorn.

MARIAGE

GUENEGAN Gregory, conseiller vendeur, domicilié 2 rue des Pinsons à Plouvorn, résidant à Nengoat à Coat Méal et ROUE Estelle, planificatrice, domiciliée à Nengoat à Coat Meal.

DÉCÈS

Jeanne KERGOAT, 12 rue du Guéven, 86 ans.

Alain KERDILES, Kerhouall, 65 ans.

Michel DELBART, 20 bis rue Capitaine de Menou, 75 ans.

Henriette SALAUN, Résidence St Roch, 91 ans.

PLOUVORN INFOS SEPTEMBRE

Les articles pour le mois de septembre sont à déposer en mairie pour le 15 août ou par mail : rolland.mairie@orange.fr

DECHETERIE BESMEN PLOUGOURVEST

Horaires d'été du 01/04 au 30/09

Lundi, mercredi et samedi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
vendredi : de 14h à 18h30.

Messes pour juillet :

Samedi 06 juillet
18h00 à Berven (Chapelle)
Dimanche 07 juillet
10h45 à Plougar (pardon)
Samedi 13 juillet
18h00 à Berven (chapelle)
Dimanche 14 juillet
10h45 à Lambader (chapelle)
Samedi 20 juillet
18h00 à Berven (Chapelle)
Dimanche 21 juillet
10h45 à Lambader (Chapelle)
Samedi 27 juillet
18h à Berven (chapelle)
Dimanche 28 juillet
10h45 à Saint Vougay

Messes pour août :

Samedi 03 août
18h00 à Berven (Chapelle)
Dimanche 04 août
10h45 à Lambader (Chapelle)
Samedi 10 août
18h00 à Berven (Chapelle)
Dimanche 11 août
10h30 à Plougar (accueil)
Jeudi 15 août - assomption
10h30 à Berven (chapelle)
Samedi 17 août
18h à Berven (Chapelle)
Dimanche 18 août
10h45 à Lambader (chapelle)
Samedi 24 août
18h à Berven (chapelle)
Dimanche 25 août
10h45 à St Vougay

PARDON DE STE ANNE

Le vendredi 26 juillet
Célébration suivie d'une procession.
Après-midi : pétanque

CONTROLE TECHNIQUE PLOUVORN

Le contrôle technique Plouvorn sera fermé pour congés annuels du 29 juillet au 19 août 2013.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, filles ou garçons, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent 16 ans et au plus tard dans le mois qui suit. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...).

Si vous êtes né (e) en 1997, vous êtes concerné (e). Apportez votre livret de famille.



ATELIERS TRAVAUX MANUELS

L'exposition de dessins, peintures et sculptures se tient à la mairie du 03 au 26 juillet.



BIBLIOTHEQUE

Un melting-pot de couleurs, de cultures, de religions et de mystères vous est proposé à la bibliothèque multimédia de Plouvorn, avec un choix de 15 livres sur le thème de l'Inde. Cette sélection nommée « pages Indiennes » sera disponible jusqu'à la rentrée de septembre.

RANDO-IN

Comment créer son énergie à chaque saison ? Initiation à l'énergétique chinoise, gestion du stress et des émotions. Régulation par l'alimentation. Pauses très courtes durant la balade (auto-shiatsu = do-in). Parcours d'environ deux heures, tarif 5 € / pers.

Voici les dates des prochaines ballades : **Dimanche 7 juillet - Locquénoles** - RDV 14 heures, parking de la salle des fêtes, **Dimanche 21 juillet - St Pol-de-Léon** - RDV 14 heures, parking plage de Kersaliou, **Dimanche 4 août - Carantec** - RDV 14 heures, parking club de voile, plage du Keleenn - **Jeudi 15 août - Santec**, RDV 14 heures, parking du Dossen sur la droite des restaurants.

Réservation conseillée : 06 88 40 26 33 (Virginie ROMAIN)

LA TRO LAMBADER 17ème EDITION Dimanche 8 Septembre 2013

Circuits VTT au choix de 28 à 63 km :

- ⇒ Rando Cyclo (100 km-8 h / 75 km-8h30 / 50 km-8h45)
- ⇒ Parcours VTC familial (15 km - 10 h)
- ⇒ Rando Pédestre (16 km-8h / 12 km- 9h30)
- ⇒ TRAIL Rando verte (12 km/ 16 km - 9h30)

Inscriptions sur place à l'Espace Jacques de Menou (route de Morlaix) à partir de 7H00 - 5 euros par personne

Renseignements au 02 98 29 60 42 ou 02 98 61 37 73 ou 02 98 61 02 83

Grande Tombola (un voyage pour deux en Angleterre, 3 soins visage et nombreux lots à gagner) et remise de coupes à 12h00.

TENNIS CLUB

Comme chaque année, le tennis club organise son tournoi du mois d'août homologué FFT. Il débutera le vendredi 23 août pour finir le dimanche 1er septembre. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés hommes, femmes, enfants des différentes catégories. Il attire chaque année plus de 120 personnes, une mini croisière est tirée au sort lors de la finale. Les droits d'engagement sont de 7 euros pour les jeunes et 12 euros pour les seniors.

Le club house est ouvert pendant la durée du tournoi et n'hésitez pas à venir regarder nos tennismen à l'épreuve cela est très conviviale et ouvert à tous. Pour les inscriptions site internet : <http://toplouvorn.free.fr> et AEI - Téléphone 02 98 61 00 44

Vous pouvez aussi venir vous renseigner sur la pratique du tennis pour la saison prochaine nous serons à votre disposition et le spectacle sera présent...



Horaires de la Mairie

Lundi, mardi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les samedis 7 et 21 juillet de 9 h 00 à 12 h 00.

la mairie sera fermée : le vendredi 2 août (après-midi), les samedis 3, 10 et 17 août.



JEUNESSE



Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du **lundi 08 juillet au vendredi 30 août 2013**. Les horaires d'ouverture de 7 h 30 à 18 h 30. Le programme et les fiches d'inscription sont disponibles en mairie, dans les boulangeries et sur le site internet : www.plouvorn.com. Il est impératif de respecter les dates d'inscription.

Chaque semaine aura son thème : Sherlock Holmes, les métiers, les 5 sens, le cirque, la mer, les agents secrets, les voyages, préparation du spectacle, sortie surprise dans les Monts d'Arrée, un mini-camp !!! ...
+ une sortie par semaine est prévue : Kijou Parc, récré des 3 curés, piscine, plage, Ile de Batz (équitation), parc Odet loisirs, Armoripark.



ANIM'ADOS

Les animateurs prévoient pour les ados un tournoi différent ainsi qu'une sortie chaque semaine. L'ouverture du foyer se fera en fonction de la demande et de la disponibilité des animateurs. Programme disponible en mairie et sur le site internet. www.plouvorn.com / rubrique centre de loisirs.



le plan d'eau



Les animateurs mettent à votre disposition pour les mois de juillet et août le matériel nautique suivant : optimist, catamaran, kayak, tous les jours (sauf le lundi) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tarifs : 2 € la demi heure et 3 € l'heure. Comme l'an passé, nous proposons aux enfants à partir de 8 ans, un « pass-loisirs plan d'eau » donnant droit à un accès illimité aux activités nautiques. Le montant de ce pass est fixé à 10 €. Inscriptions auprès de Luc. Justifier de l'obtention du brevet de natation de 25 M. La surveillance baignade du plan d'eau sera assurée, dans l'espace délimité, durant les mois de juillet et août du mardi au dimanche de 14 h à 18 h. **Les parents ont obligation de garde des enfants en bas âge et non-nageurs.** Pour le bien être de tous, les règles et consignes élémentaires de conduite doivent être respectées sous peine d'interdiction d'accès à la plage et aux activités du plan d'eau.

LES PERMANENCES DES MOIS DE JUILLET / AOUT DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les mardis 9 et 23 juillet de 9h00 à 12h00, espace Roger LERROL.

Le mardis 20 août de 9h00 à 12h00.

Concernant les temps d'éveil, les permanences de soirée et de midi, elles reprendront en septembre.

Pour tout renseignement contactez : 02.98.24.97.15.

ASSOCIATION MILLE PATTES

La structure sera fermée pour congés annuels du 5 au 31 août. La réouverture sur Plouvorn aura lieu le 6 septembre.

